

benefit

Rayons UV

Pourquoi sont-ils si néfastes pour la peau?

Réduction

Moins de primes grâce à la participation au résultat

A man wearing a grey helmet and glasses is riding a blue mountain bike in a gym. He is wearing a dark blue long-sleeved shirt and blue pants. The gym has a polished floor and several people in the background. The lighting is bright, with recessed ceiling lights.

Parcours sportif de la Suva
**Un entraînement
à but préventif**

**«Nous sommes tous
héritiers d'une
ressource mentale
extraordinaire,
l'adversité est d'en
établir l'accès...»**

Jérôme Berset, 40 ans



Sur le terrain

Ma force mentale, mon alliée

Bulle, 23 septembre 2015

«C'est la dernière voie de la soirée, je la passe flash et mousquetonne le relais à 12 m; mon ami qui m'assure est prêt. Je me lance, la corde file devant mes yeux, je chute...!? Dès lors, je suis paraplégique car, seul auteur de ce péril, j'ai noué la corde à mon baudrier avec une routine excessive.

S'ensuivent des soins aigus au CHUV, puis un long séjour à la Clinique Romande de Réadaptation. La confiance de ma famille et mes amis m'a énormément aidé, mais ma récupération, je la dois essentiellement à la bonne fortune, l'extraordinaire soutien thérapeutique, au sport et à mon mental, réacteur central de ce défi. Diagnostic final: paraplégie incomplète.

En contact régulier avec mon chef et mes collègues, j'ai été activement soutenu par mon employeur. Après huit mois, j'ai repris graduellement mon activité comme ingénieur de développement. Je travaille aujourd'hui à 80 %, heureux de pouvoir consacrer de l'énergie à mon perpétuel requinquage.»

Jérôme Berset

Point de vue

«Je suis restée en contact régulier avec M. Berset durant son incapacité et sa réadaptation. Je lui ai assuré qu'il n'avait aucune crainte à avoir par rapport à son poste. Soutenir les collaborateurs fait partie des valeurs du Groupe Liebherr.»

**Martine Pugin, assistante RH,
Liebherr Machines Bulle SA**

suva.ch/reinsertion

La réinsertion des personnes accidentées est l'un des axes prioritaires de la Suva.

PHOTO: MANUEL ZINGG





«Le corps a un effet
mémoire qui aide à
la récupération.»
Jérôme Berset



Montrer l'exemple

Il y a huit ans, le fabricant de machines Spühl, à Wittenbach, enregistrait un très grand nombre d'accidents non professionnels. Thomas Boltshauser, le directeur, a fait appel à Marcel Thommen, conseiller à la Suva. Aujourd'hui, cette entreprise, qui occupe environ 200 collaborateurs, mène régulièrement des campagnes de prévention. Spühl a récemment utilisé le module «Parcours sportif».

Thomas Boltshauser montre l'exemple: le matin, il fait partie du premier groupe sur le parcours. Victime l'an passé de trois accidents consécutifs durant ses loisirs, il est bien placé pour savoir qu'un accident est vite arrivé. «Rien ne doit être laissé au hasard, explique-t-il. Pour se prémunir, il faut commencer par évaluer les risques.»

Regula Müller, rédactrice en chef

Sommaire

04 Entrée en matière

06 Prévenir les accidents non professionnels

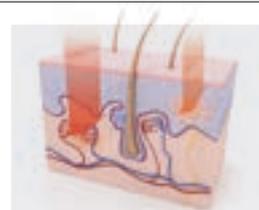
L'entreprise Spühl GmbH a utilisé le parcours sportif de la Suva pour réduire le nombre d'accidents durant les loisirs.



11 Risque d'accident élevé chez les apprentis

12 Attention au soleil!

Pourquoi et comment faut-il se protéger des rayons UV lorsqu'on travaille en extérieur?



15 Ça: bouteille d'eau

16 Réductions de primes pour les entreprises

La Suva fait profiter les entreprises assurées de ses résultats financiers en réduisant les primes de l'assurance contre les accidents professionnels.



18 À votre service

19 Concours

20 Campagne

Impressum

Éditeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
suva.ch; benefit@suva.ch

Rédactrice en chef: Regula Müller

Rédaction: Alois Felber, Nadia Gendre, Felix Raymann,
Regina Pinna-Marfurt, Jörg Rothweiler, Henri Mathis

Traductions: team gestion des langues de la Suva

Photographie: Manuel Zingg, Herbert Zimmermann,
Keren Bisaz

Conception et mise en page: tnt-graphics AG

Illustration: tnt-graphics AG

Commandes: suva.ch/benefit-f

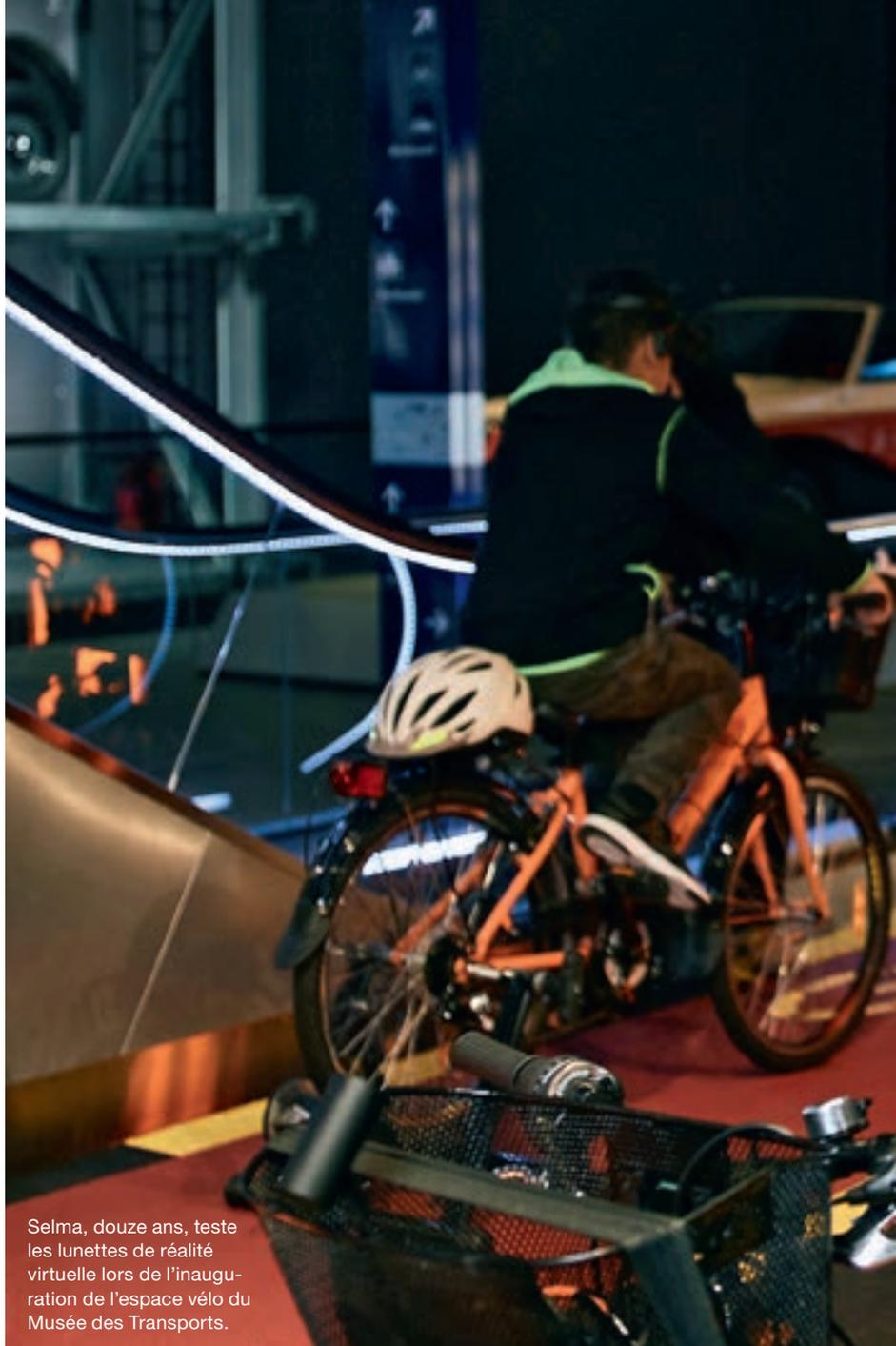
Changements d'adresse: Suva, service clientèle, case postale,
6002 Lucerne; 041 419 58 51, service.clientele@suva.ch
Magazine imprimé en Suisse avec bilan neutre en CO₂:
myclimate.org

Vélo: découvrir virtuellement des dangers bien réels

Le Musée Suisse des Transports de Lucerne possède une nouvelle attraction. La Suva, le service de la circulation de la ville de Zurich et le Musée des Transports ont collaboré à la création de l'îlot thématique «Virtual-Reality-Velo». Quatre vélos y sont mis à disposition, accompagnés de lunettes de réalité virtuelle. Des vidéos à 360° reproduisent des situations dangereuses sur la route. Munis de ces lunettes, les visiteurs apprennent à anticiper les dangers dans un environnement fort heureusement virtuel.

Les entreprises assurées à la Suva peuvent commander ces lunettes dans le cadre d'un module.

suva.ch/modulesdeprevention



Selma, douze ans, teste les lunettes de réalité virtuelle lors de l'inauguration de l'espace vélo du Musée des Transports.

17 300 000

En 2018, la lutte systématique contre la fraude à l'assurance a permis à la Suva d'éviter le versement injustifié de 17,3 millions de francs de prestations, soit 4,8 millions de plus que l'année précédente.



Moins de tracas pour les indépendants

Les personnes exerçant une activité lucrative indépendante ne sont pas assurées à titre obligatoire contre les accidents et les maladies professionnelles. L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva permet de combler cette lacune. En ce moment, vous avez tout intérêt à conseiller cette assurance: si votre recommandation aboutit à l'acquisition d'un nouveau client, la Suva vous verse une récompense unique de 250 francs.

suva.ch/3858.f



BONNE QUESTION

Vacances: comment suis-je assuré?



Alexandra Longo, interlocutrice «Assistance» à la Suva

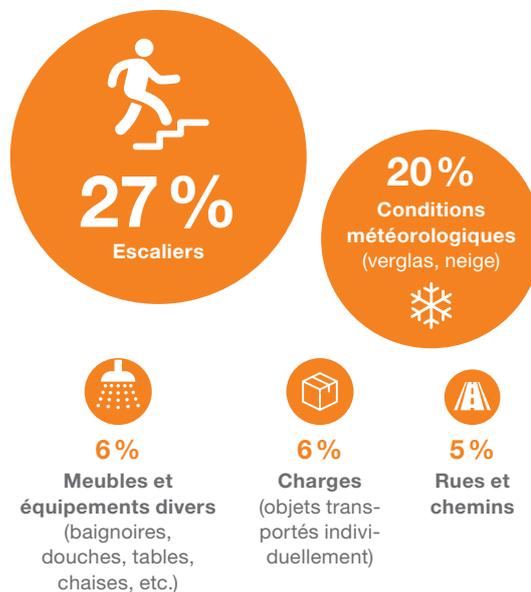
L'été approche à grands pas! Beaucoup profitent de cette période pour voyager par-delà nos frontières. Alexandra Longo dresse un constat: «Un accident à l'étranger peut poser des problèmes supplémentaires, surtout si l'on ne parle pas la langue du pays ou si l'on connaît peu l'endroit». La Suva est là pour ses assurés, même hors de Suisse. «Nos assurés bénéficient automatiquement des prestations d'Europ Assistance», confirme Alexandra Longo. Europ Assistance est le partenaire de la Suva en cas d'accident d'un assuré à l'étranger. Ses prestations comprennent entre autres l'avance des honoraires de médecins et des frais hospitaliers, le transport vers une clinique fiable et le rapatriement à domicile.

suva.ch/assistance

Quand escalier rime avec danger

La plupart des chutes et faux pas (27%) se produisent dans les escaliers. En 2018, la Suva a reçu 51 000 déclarations d'accidents de ce type. Les chutes et faux pas liés aux conditions météorologiques arrivent en deuxième position (20%), bien avant ceux survenant au domicile, lors de transports ou sur la route.

suva.ch/trebucher





Marcel Thommen, conseiller
de la Suva, et Thomas
Boltshauser, directeur de
Spühl (à dr.)



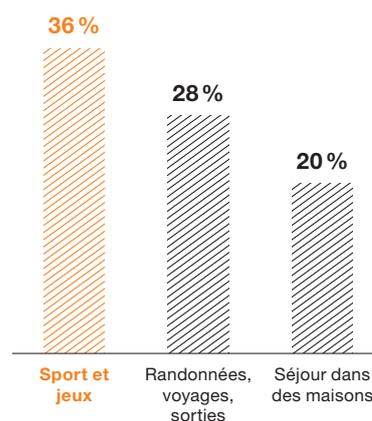
Des conseils de pro

Quand une entreprise déplore plus d'accidents non professionnels que la moyenne, les conseillers de la Suva arrivent à la rescousse pour l'aider à en réduire le nombre.

Texte: Regula Müller; photos: Herbert Zimmermann

L'entreprise Spühl GmbH, sise à Wittenbach, enregistre un nombre particulièrement élevé d'accidents durant les loisirs: voilà le message transmis il y a environ huit ans par l'agence Suva St. Gallen à Marcel Thommen (44 ans). Le fabricant de machines est entré en contact avec le conseiller de la Suva car il souhaitait remédier à cette situation. «Le travail de prévention a vraiment débuté il y a cinq ans», se souvient Marcel Thommen. À l'époque, Thomas Boltshauser reprenait les rênes de Spühl. «Il tenait à ce que son personnel soit vigilant même durant ses loisirs.»

Le constat tiré de l'analyse des chiffres relatifs aux accidents était sans appel: le nombre d'accidents durant les loisirs >



Le sport, une activité à risque

36 % des accidents non professionnels se produisent lors d'activités sportives. Viennent ensuite les randonnées, les voyages et les sorties.



Chez Spühl, tous les collaborateurs se familiarisent avec les risques d'accident auxquels ils s'exposent.



«En tant que mère, j'accorde une grande importance à l'état des équipements sportifs. Et je tiens à montrer l'exemple.»

Cornelia Sturzenegger,
gestionnaire comptabilité

dépassait largement la moyenne de la branche. Les premières années, la prévention s'est concentrée sur les chutes et faux pas, qu'elle a bel et bien permis de réduire. Mais le nombre d'accidents de sport recensés par cette entreprise d'environ 200 collaborateurs restait élevé. «Notre nouveau parcours sportif s'est avéré idéal pour Spühl, car il offre des pistes de prévention pour toutes les formes d'exercice physique.»

Mais Marcel Thommen ne fait pas toujours mouche avec ses propositions de mesures de prévention: «Certaines entreprises estiment que les accidents durant les loisirs subis par leurs collaborateurs ne les regardent pas, alors qu'il en résulte de nombreux jours d'absence». D'aucuns croient que l'on ne peut rien faire contre ce type d'accidents. Or, il suffit souvent de

montrer à l'entreprise ce que lui coûtent les absences pour l'encourager à mener des activités de prévention.

Le directeur montre l'exemple

Spühl décide de réserver le parcours sportif de la Suva sur les conseils de Marcel Thommen. Ce dernier ou un autre spécialiste de la Suva anime le module, auquel participent tous les collaborateurs, répartis en petits groupes.

Le module débute par une présentation lors de laquelle Marcel Thommen énumère et explique les facteurs de risque dans le cadre du sport. Ensuite, les participants glanent librement des informations aux divers postes. «L'objectif du parcours sportif est que les collaborateurs connaissent les risques d'accident liés aux activités physiques qu'ils pratiquent



Exercice portant sur l'équilibre et la coordination



Dès l'été, on se prépare à la prochaine saison hivernale grâce au parcours sportif.



Le parcours sportif est à la fois informatif et ludique.



«Un bref échauffement permet de prévenir les blessures, quel que soit le sport pratiqué.»

Noah Husistein, polymécanicien en 3^e année d'apprentissage

afin d'être plus prudents à l'avenir.» Thomas Boltshauser, le directeur, montre l'exemple: le matin, il réalise le parcours avec le premier groupe et n'hésite pas à parler des trois accidents qu'il a subis l'an dernier. Il tient aussi à ce qu'au début du parcours, on fasse le point sur ceux vécus par le personnel. «Chacun doit savoir pourquoi il est là.» Pendant le parcours, Marcel Thommen encourage et soutient

ses collaborateurs. «Ce qui me plaît le plus, c'est d'arriver à convaincre un participant au départ dubitatif de ce que lui apporte personnellement la prévention.»

Marcel Thommen intervient aussi à des horaires inhabituels pour que tout le personnel puisse participer au module. «Nous avons déjà réalisé des formations à 4 h du matin afin que les personnes travaillant de nuit puissent être présentes.»

Une fois le parcours accompli, Marcel Thommen demande à chacun de remplir un formulaire de feed-back et une fiche de mesures. Ces retours d'information servent de base aux entretiens ultérieurs: «Ils nous informent sur les enseignements qu'en ont tiré les participants et nous permettent d'envisager d'autres mesures». Car tout travail de prévention implique de la persévérance. >



«J'ai été surpris d'apprendre qu'il faut changer son casque de ski et de cycliste tous les cinq ans pour garantir une protection efficace.»

Christian Rohner, concierge

Un bonus lié au nombre d'accidents

La prévention doit faire partie intégrante du quotidien. À cet effet, Spühl a élaboré des instruments simples: chaque jour, au moment de la répartition des tâches, le chef d'équipe fait le point sur les derniers accidents professionnels et non professionnels, qu'il symbolise à l'aide de balles de ping-pong. Spühl traite les deux types d'accidents de la même manière. Quiconque se blesse pendant ses loisirs doit remplir un rapport en indiquant les raisons et précisant les mesures qui lui permettront dorénavant de se prémunir contre ce risque. En fin d'année, les collaborateurs perçoivent en outre un bonus si l'objectif en termes de nombre d'accidents a été atteint. ●

Module de prévention «Parcours sportif»

Le module de prévention «Parcours sportif» peut être réalisé dans les locaux des entreprises inscrivant plus de 80 participants. Les structures de plus petite taille peuvent, à plusieurs, le faire installer dans un lieu central.

Pour commander le module de prévention «Parcours sportif» en ligne: suva.ch/modulesdeprevention



La statistique des accidents est un thème récurrent chez Spühl.

Entretien avec Thomas Boltshauser, directeur de Spühl GmbH

«Le parcours permet d'évaluer ses capacités de façon réaliste.»

Pourquoi vous intéressez-vous aux accidents dont vos collaborateurs sont victimes durant leurs loisirs?

Qu'il se produise au travail ou en dehors, un accident est fâcheux pour le collaborateur, mais aussi pour son employeur, car les jours d'absence coûtent cher. Ce que je souhaite par-dessus tout, c'est que mes collaborateurs soient motivés et en bonne santé. Nous déplorons très peu d'accidents professionnels, mais toujours plus d'accidents durant les loisirs que la moyenne de notre branche.

Qu'attendez-vous du parcours sportif?

Je souhaite sensibiliser les collaborateurs aux dangers liés à la pratique de leur sport favori. Le parcours sportif est idéal, car chacun peut

s'informer au poste qui l'intéresse. Je suis convaincu que ce type d'offres nous permettra de réduire les accidents non professionnels et, surtout, les jours d'absence.

Qu'est-ce que le parcours sportif vous a apporté à titre personnel?

Il m'arrive trop souvent de débiter une activité sportive sans réfléchir. Le poste sur le VTT que je viens d'effectuer m'a par exemple permis de faire le point sur mes capacités et lacunes en matière d'équilibre. Un tel exercice permet de ne pas se surestimer.

Que pensez-vous de votre collaboration avec la Suva?

Notre préposé à la sécurité travaille en étroite collaboration avec elle. Nous avons besoin d'un partenaire fiable pour faire baisser le nombre d'accidents.



Thomas Boltshauser

Apprentis en danger

Le risque d'accident professionnel des apprentis est 50 % plus élevé que celui des autres collaborateurs. En cause: un manque d'expérience, une conscience insuffisante des risques, un excès de confiance en soi, de l'inattention, ou encore de mauvais exemples. suva.ch/apprentis

25 000 apprentis sont victimes d'un accident au travail chaque année.



Trois accidents ont une issue fatale.

50%

plus de risques de subir un accident professionnel

11%

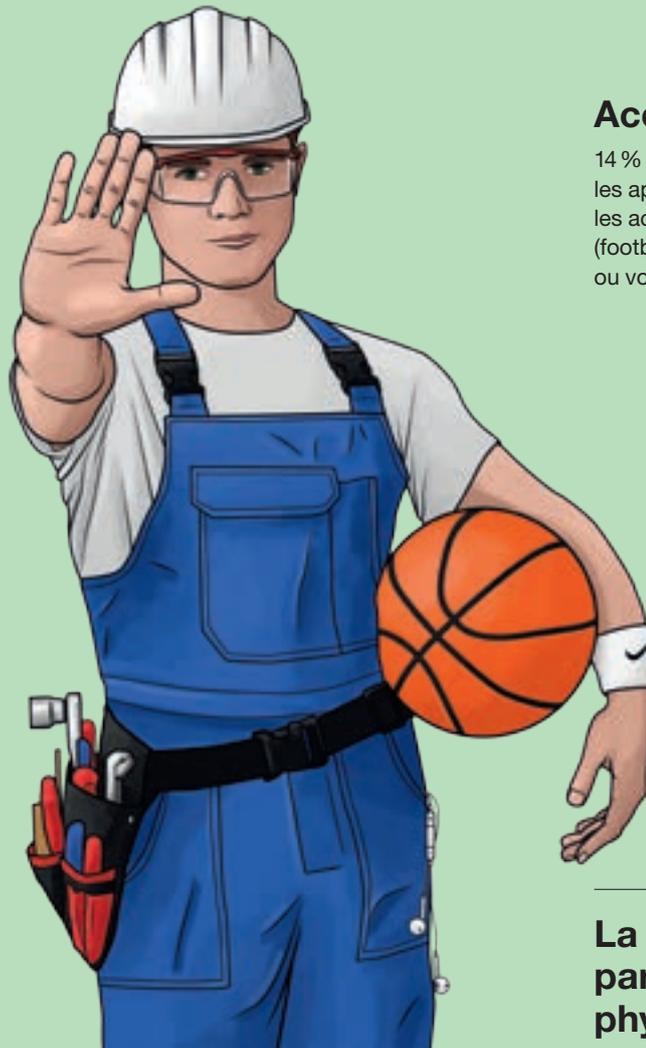
des accidents concernent des apprentis.



Attention danger!

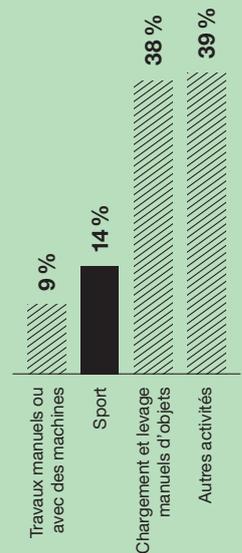
Un accident sur six se produit lors de travaux avec des outils (couteau, marteau, ponceuse, fraiseuse, perceuse, etc.).

17%



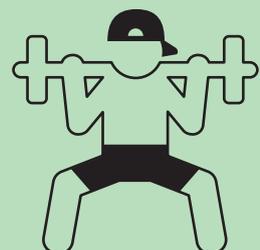
Accidents de sport

14 % des accidents subis par les apprentis surviennent durant les activités sportives scolaires (football, basket-ball, unihockey ou volley-ball).



La prévention par l'exercice physique

Les apprentis se blessent plus rarement que les autres quand ils trébuchent, sans doute parce qu'ils sont en meilleure forme physique.



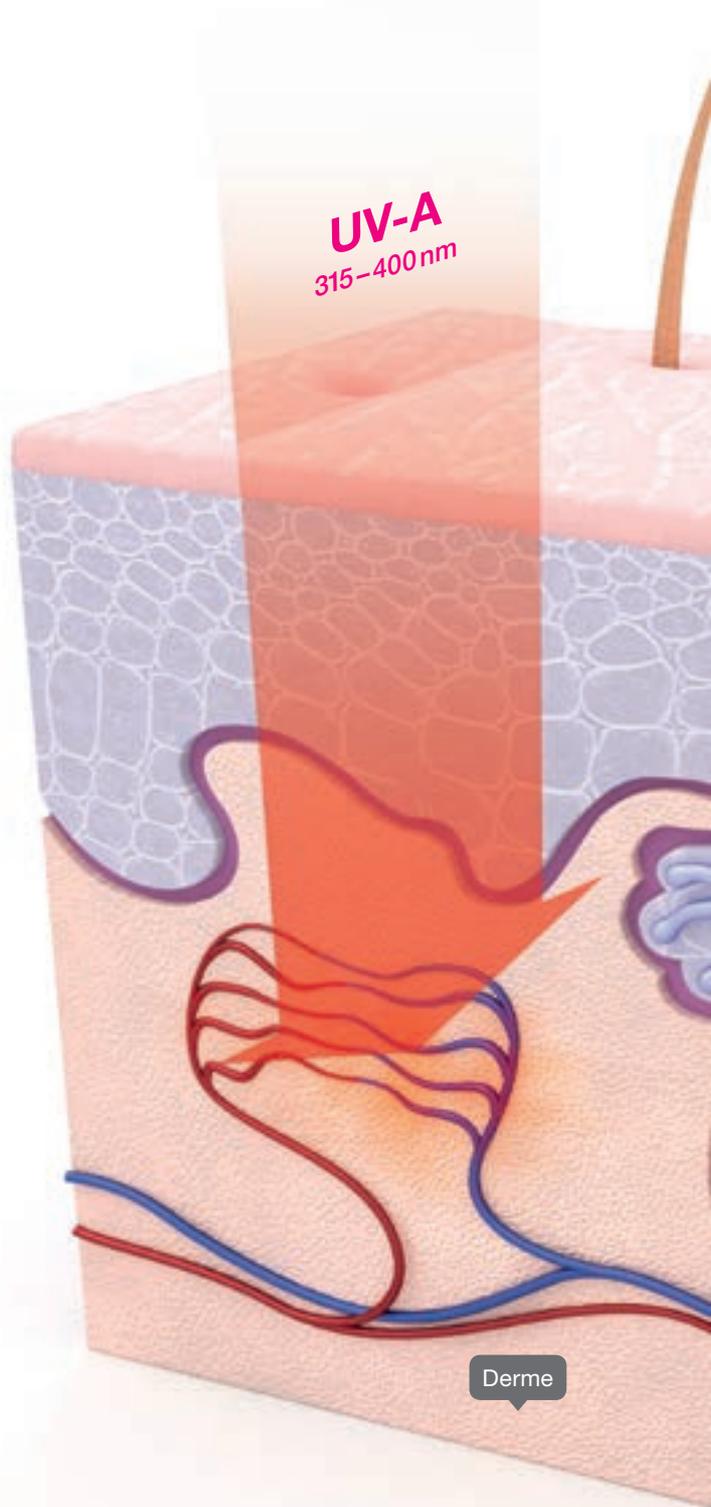
«STOP!»

Les apprentis ont le droit de dire «STOP» s'ils ne sont pas à l'aise dans une situation au travail, s'ils n'ont pas été suffisamment instruits ou si une règle vitale n'est pas respectée.

Les UV, un danger pour la peau

Les personnes qui travaillent à l'extérieur sont régulièrement exposées au soleil et à son rayonnement ultraviolet, d'où un risque accru de cancer de la peau. Bien se protéger est donc essentiel.

Texte: Jörg Rothweiler; illustrations: tnt-graphics



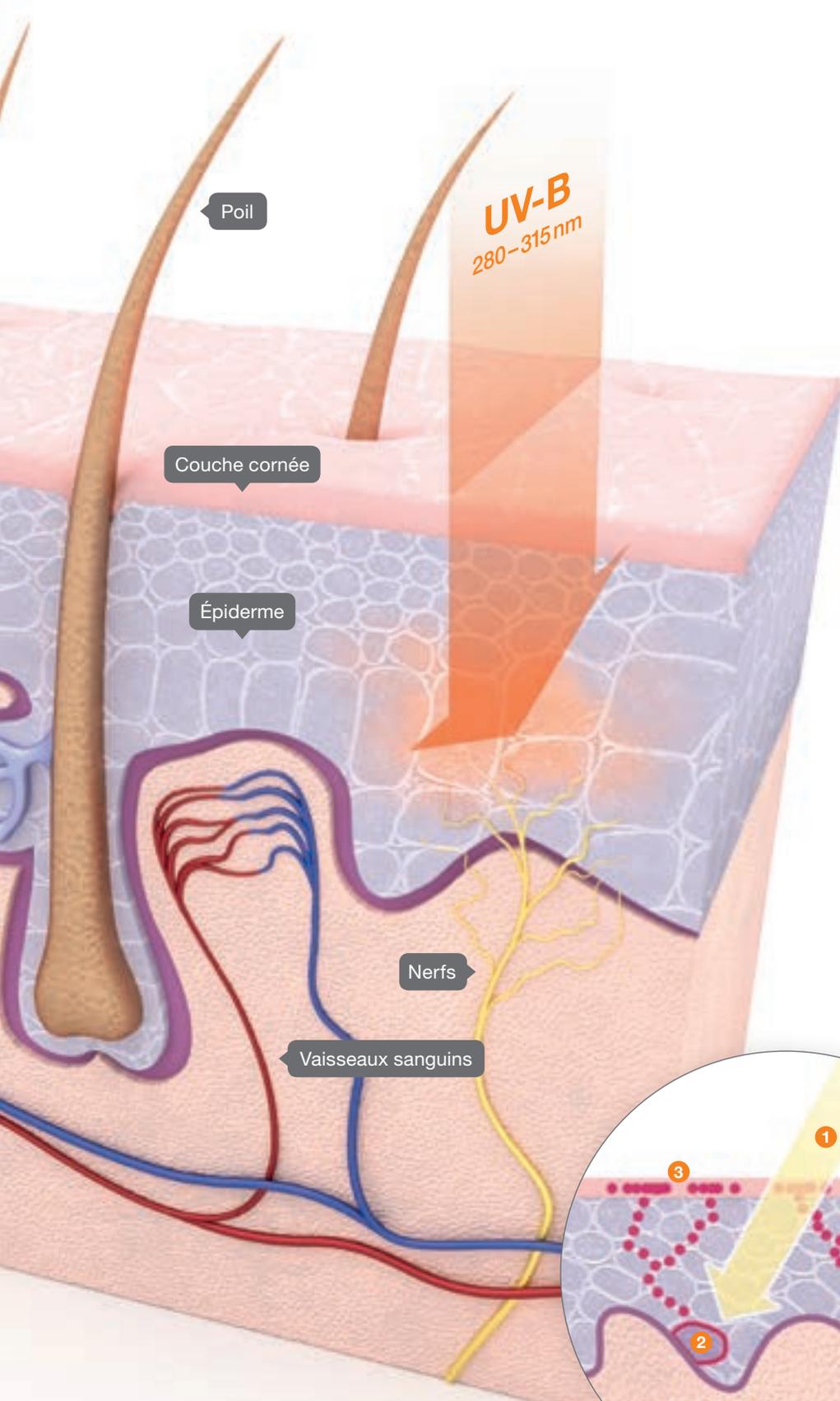
Très puissants, les rayons ultraviolets du soleil agissent directement sur la peau et les yeux et abîment le patrimoine génétique des cellules. Un rayonnement UV trop élevé peut provoquer une kératite, une conjonctivite, voire une opacification irréversible du cristallin (cataracte); la peau, organe le plus étendu du corps humain, peut quant à elle réagir par un brunissement, des coups de soleil, une allergie au soleil, la formation de rides, un durcissement, et même l'apparition d'un cancer cutané non mélanome ou d'un mélanome malin.

Deux fois plus de risques de cancer

La Ligue suisse contre le cancer dénombre chaque année près de 25 000 nouveaux cas de cancer cutané

non mélanome à l'échelle nationale. La Suva estime qu'environ un millier d'entre eux est d'origine professionnelle. Les personnes travaillant en plein air (construction de routes et de canalisations, bâtiment, ou encore horticulture) sont les plus touchées.

Celles qui travaillent quotidiennement au soleil de façon prolongée sont deux fois plus exposées aux rayons UV que pendant leurs vacances et leurs loisirs à la fois. L'intensité de l'exposition dépend de divers facteurs tels que la saison, le moment de la journée, la présence ou non de nuages, l'altitude du poste de travail et l'environnement (p. ex. toit métallique réfléchissant, surfaces de couleur claire en pierre ou ensablées). Quoi qu'il en soit, divers >

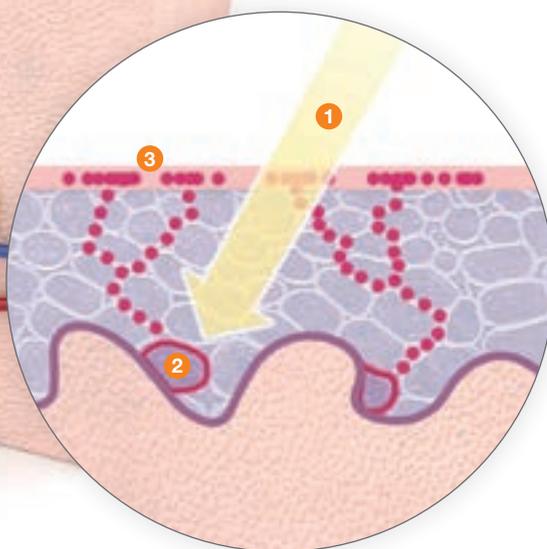


Le rayonnement UV

La lumière du soleil est composée de rayons électromagnétiques de diverses longueurs d'onde. Invisible, le rayonnement ultraviolet en constitue environ 4 % et est particulièrement nocif pour la peau.

UV-A, 315-400 nm (nanomètres): les UV-A ne sont pas très puissants, mais ils peuvent pénétrer dans le derme. Ils sont responsables du vieillissement cutané ainsi que d'allergies au soleil, et peuvent être à l'origine de mélanomes malins.

UV-B, 280-315 nm: plus puissants que les UV-A, les UV-B sont filtrés par l'atmosphère à hauteur de 95 % maximum selon l'état de la couche d'ozone. Ils n'atteignent que l'épiderme et provoquent des coups de soleil presque 1000 fois plus vite que les UV-A. Une trop grande quantité d'UV-B peut provoquer un cancer de la peau. Attention: il faut des UV-B pour synthétiser la vitamine D. Vivre sans soleil est donc aussi dangereux.



Le bronzage, un signal d'alerte

Le bronzage est un mécanisme de protection de la peau: stimulés par les rayons UV (1), les mélanocytes (2) produisent des pigments de couleur sombre (mélanine, 3) qui sont stockés dans la couche cornée et protègent – insuffisamment – la peau des rayons UV.

25 000

La Ligue suisse contre le cancer dénombre chaque année quelque 25 000 nouveaux cas de cancer cutané non mélanome à l'échelle nationale.

5

conseils pour bien se protéger



1 Idéalement, travailler à l'ombre ou dans un lieu abrité (par un parasol ou un vélum).

2 Couvrir autant que possible sa peau avec des vêtements longs et résistants aux UV.

3 D'avril à septembre, appliquer généreusement de la crème solaire (indice 30 min.) sur les parties du corps non couvertes, sans oublier les lèvres!

4 En juin et juillet notamment, éviter de travailler au soleil entre 11 h et 15 h, car c'est là que les deux tiers des rayons UV quotidiens atteignent le sol (p. ex. adapter les horaires de travail).

5 C'est en juin et juillet que le rayonnement UV est le plus dangereux. Particulièrement exposés au risque de cancer de la peau, le nez, les oreilles, le front, la nuque, le cou et le cuir chevelu doivent être protégés par un couvre-chef ou un casque avec visière frontale et protège-nuque – même par temps couvert.



modèles et études montrent que le risque de cancer de la peau peut plus que doubler chez les personnes qui travaillent à l'extérieur et sont exposées pendant des années à un rayonnement UV supérieur de 40 %.

Le mythe du bronzage sain

Employeurs et travailleurs savent combien il est essentiel de se protéger du soleil. Mais certaines idées reçues ont la peau dure: ainsi, travailler en plein air ne serait pas dangereux, car le bronzage serait sain. Or, ce dernier est une réaction de défense face aux rayons UV.

Il est tout aussi faux de croire qu'une protection solaire est superflue par temps couvert ou en cas de bise: en réalité, le rayonnement UV peut croître de 15% quand le ciel est légèrement nuageux, car les rayons se réfléchissent. Et même si le ciel est très chargé, jusqu'à 80% des rayons UV peuvent parvenir jusqu'au sol, et 50% à l'ombre.

Les rayons UV sont toujours dangereux!

Par conséquent, même si les rayons UV atteignent le sol de biais, ils restent nocifs car ils sont réfléchis par la neige et les surfaces humides.

Ensemble contre le cancer de la peau

Se protéger efficacement contre les UV est indispensable quand on travaille dehors, quelles que soient l'activité et la saison, et à plus forte raison en été. La loi l'érige d'ailleurs en obligation pour les travailleurs (art. 5 OPA) comme pour les employeurs (art. 82 LAA): ces derniers doivent proposer une protection solaire efficace et adaptée à la saison et aux conditions météorologiques, s'assurer de sa bonne utilisation, mais aussi former et sensibiliser leurs collaborateurs à la protection contre les rayons UV.

Les travailleurs, quant à eux, sont tenus de mettre en œuvre les mesures de prévention. L'objectif est d'éviter durablement de nombreuses souffrances et des dépenses liées aux soins et aux pertes de travail. ●

Le module de prévention «Soleil: protection contre les UV» vous donne toutes les clés pour encourager vos collaborateurs à se prémunir contre les UV. Informations complémentaires et commandes:

suva.ch/modulesdeprevention

> [Thème Santé](#)

Informations sur le rayonnement UV et le cancer de la peau + conseils et recommandations de produits de protection solaire:

suva.ch/soleil



Dès le matin

Quand on doit exécuter une activité physique prolongée, boire suffisamment tôt permet d'éviter la déshydratation. Il est recommandé de boire de l'eau dès le matin pour arriver bien hydraté au travail.

Suffisamment

Un adulte doit boire environ 2,5 l par jour, et bien plus en cas de forte chaleur. D'où l'importance de boire plusieurs litres au fil de la journée, selon son activité.

Régulièrement

Même en dehors des périodes de canicule, il est important de boire régulièrement. Les travaux physiques, la chaleur des machines ou les vêtements de protection peuvent aussi faire monter la température corporelle.

En prévention

La chaleur peut entraîner crampes, insulations et coups de chaleur. Boire est donc essentiel. La fatigue ou les difficultés à se concentrer sont des signes de déshydratation.

Ça

Bouteille d'eau

Travailler par temps très chaud peut s'avérer dangereux pour la santé. Pour se protéger, l'organisme évacue surtout l'excès de chaleur via la transpiration: il faut donc rester bien hydraté. Quand les températures grimpent, le corps peut produire trois à quatre litres de transpiration au cours d'une journée de travail, voire bien plus lorsqu'on exécute des travaux physiques exigeants.

suva.ch/chaleur

«Le plus dur, c'est la culture!»

Kugler Bimetal SA, implantée à Genève, a mis au point un procédé liant acier et bronze en une seule pièce bimétallique afin d'en réduire l'usure par frottement et d'en augmenter la durabilité. Son CEO, Jérôme Chanton, réagit à la réduction de 15% des primes Suva pour l'année 2019.

Interview: Henri Mathis; photo: Keren Bisaz

Quelle a été votre réaction à cette baisse de primes?

Nous avons sabré le champagne! Plus sérieusement, toute économie est bonne à prendre. Cette réduction de primes est synonyme de meilleure profitabilité, donc de finances qui nous permettent de toujours nous améliorer.

Comment avez-vous utilisé ces moyens?

Nous avons investi dans la formation, l'amélioration de la sécurité et l'achat d'équipements de protection individuelle. Nous sommes certifiés 9100 (aéronautique), certification hyper exigeante qui implique un rigoureux système de management de qualité et de santé au travail. À titre d'exemple, les collaborateurs de la fonderie sont équipés de vêtements spéciaux qu'ils changent trois fois par semaine, de masques de protection valant près de 1500 francs pièce et de lunettes sur mesure.

Vos chiffres accidents sont en baisse. Votre recette?

Nous venons de loin, nous n'étions pas bon élève. En 2018, nous avons

Mes favoris sur suva.ch

suva.ch/regles

> Dix règles vitales pour l'industrie et l'artisanat

> Sept règles vitales pour la construction métallique

suva.ch/determination-des-dangers

suva.ch/modulesdeprevention

enregistré 147 heures d'absence pour cause d'accidents professionnels et de maladie sur 122 330 heures travaillées... c'est de l'ordre de 1 %. La partie investissement, dans l'infrastructure et les équipements, c'est la plus simple. Le plus dur, c'est la culture de la santé et la sécurité. Enseigner, c'est répéter. Et nous ne cessons de marteler les messages!

Et les accidents non professionnels?

Avec 415 heures d'absence, le taux est évidemment plus élevé. Vous savez,

notre entreprise maîtrise la technologie liant acier et bronze. Par contre, je n'ai pas encore trouvé la solution pour lier au même bas niveau les accidents professionnels et non professionnels sans être trop intrusif dans la sphère privée. Les psychologues ont peut-être une réponse à ce paradoxe: nous tous connaissons les comportements à risque et pourtant nous continuons d'en prendre.

Pourquoi la prévention est-elle si importante pour vous?

Pour moi, c'est une obligation morale: les gens ne doivent pas mourir au travail. Cela se reflète dans nos deux valeurs clés que sont le service à la clientèle et le respect de la valeur





Jérôme Chanton, directeur, veut renforcer la culture de la sécurité dans son entreprise.

«Les gens ne doivent pas mourir au travail.»

Jérôme Chanton

humaine et son environnement. D'ailleurs, à ce propos, nous devons beaucoup à la Suva.

Ah oui, expliquez-nous cela.

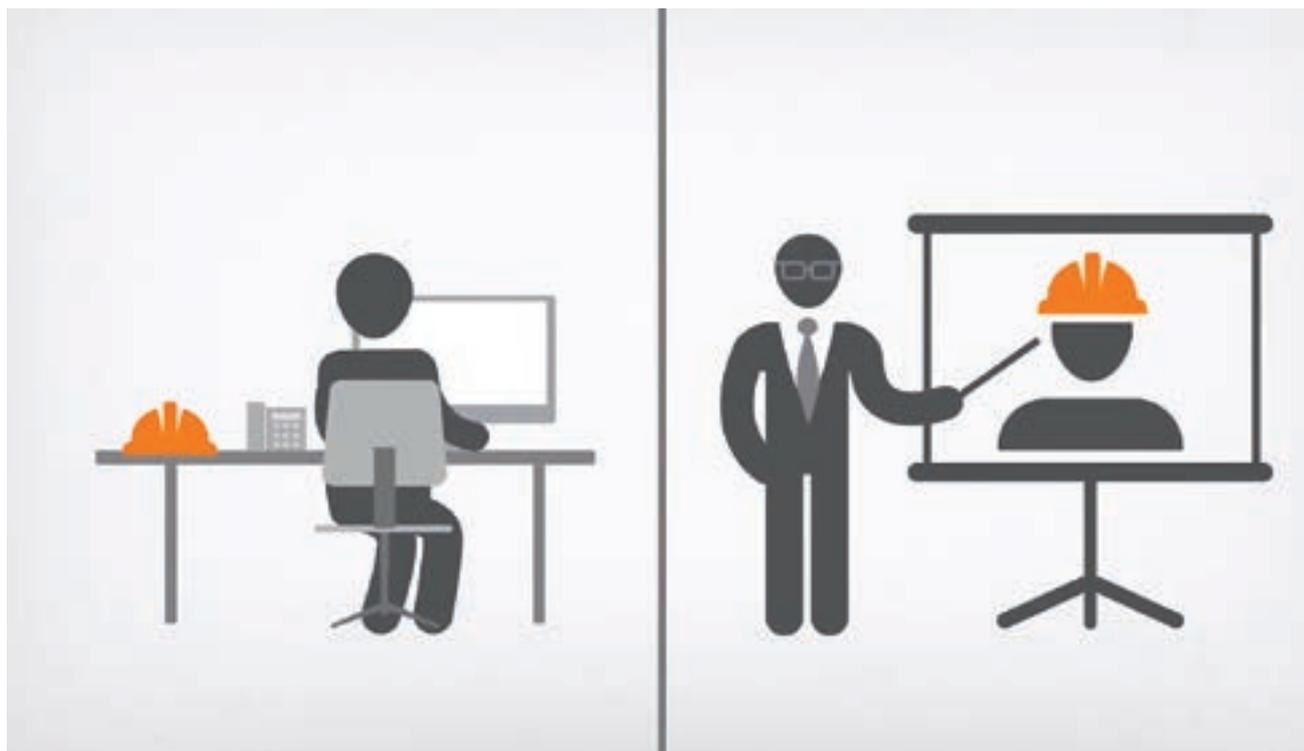
Le plus gros problème de notre histoire fut celui de la plombémie, soit l'indice du taux de plomb dans le sang, entendu qu'il peut générer de graves maladies,

tant pour nos employés que pour nos riverains. Il en allait de la survie de l'entreprise. Nous avons eu la chance de travailler avec Dominique Padeloup, médecin du travail de la Suva. Avec elle, nous avons réalisé toute une série de mesures de prévention, de formation et de contrôle annotées dans le «passport plomb» de chaque collaborateur. ●

170 millions pour nos clients

En 2020 aussi, nos entreprises assurées profiteront des bons rendements réalisés sur les placements, qui ont des répercussions positives sur les primes de l'assurance contre les accidents professionnels. Le montant de la réduction extraordinaire sur la prime pour chaque entreprise figure sur la décision de classement pour l'année 2020. Le modèle Suva fonctionne: nos clients participent aux bons résultats obtenus.

Vous trouverez des informations complémentaires sur suva.ch/produit-placements.



Sensibiliser en toute simplicité

Service numérique: mon programme de prévention

La sensibilisation au risque d'accident au travail ou durant les loisirs est une tâche essentielle des préposés à la sécurité et des responsables de l'encadrement. Mais elle n'est pas toujours facile. Quel thème aborder et comment procéder? Notre nouveau service «Mon programme de prévention» est fait pour vous. En vous inscrivant en ligne, vous recevrez régulièrement des e-mails avec des infos, des conseils de sécurité et du matériel d'instruc-

tion sur des sujets spécifiques à votre branche. «Mon programme de prévention» est disponible actuellement pour les travaux forestiers et la construction ainsi que pour la prévention des chutes de plain-pied. Cette offre sera régulièrement complétée.

Mon programme de prévention – Informations et inscription: suva.ch/mon-programme-de-prevention

Charte de la sécurité Nouvelles offres

Votre entreprise a-t-elle déjà signé la Charte de la sécurité? En y adhérant, vous vous engagez à mettre en œuvre les règles vitales et à respecter le droit et l'obligation de dire «STOP» en cas de danger. Le nouveau site Internet vous propose désormais plus d'informations, des comptes rendus d'expériences et des offres spéciales pour les membres. Vous pouvez également y commander des cartes STOP et télécharger votre attestation de membre. Adhérez dès maintenant!

Nouveau site Internet:
[charte-securite.ch](https://suva.ch/charte-securite)

Affichettes Abonnez-vous pour ne rater aucune affiche

Nos affichettes sont visibles dans de nombreuses entreprises. Apposées aux endroits les plus fréquentés, elles contribuent depuis des décennies à la prévention des accidents et des maladies professionnels. Pour ne manquer aucun des six envois annuels, souscrivez un abonnement gratuit à nos affichettes sur notre nouvelle page Internet où vous trouverez aussi une liste complète des affiches disponibles.

Abonnement aux affichettes:
suva.ch/affichettes

Congrès national Interactions entre le corps et l'esprit

La santé psychique et la santé physique sont souvent considérées comme deux entités distinctes dans la gestion de la santé dans l'entreprise. Mais pourquoi? Telle est la question centrale du prochain Congrès national GSE qui se tiendra le 28 août à Pfäffikon (SZ). Y seront abordées notamment les approches novatrices et prometteuses qui résultent de la prise en compte globale du corps et de l'esprit.

Informations, programme et inscription: [congres-gse.ch](https://suva.ch/congres-gse)

Nouveautés ou rééditions sur suva.ch

Vous trouverez une liste des nouvelles publications et des éditions remaniées sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles sur suva.ch/publications.



Soleil: protection contre les UV
Nouveau module de prévention: suva.ch/modulesdeprevention
>Thème Santé

Rayonnement solaire: connaissez-vous les risques?
Nouveau dépliant pour les collaborateurs, 4 pages A5: suva.ch/88304.f

Détermination des dangers et planification des mesures au moyen de listes de contrôle
Répertoire des listes de contrôle, 12 pages A4: suva.ch/67000.f

Risques d'explosion
Liste de contrôle, document pour la prévention à destination des PME, 8 pages A4: suva.ch/67132.f

Sécurité et protection de la santé: où en sommes-nous?
Autocontrôle pour les entreprises, 18 pages A4: suva.ch/88057.f

Échafaudages de façade – La planification, gage de sécurité
Feuillet d'information, 24 pages A4: suva.ch/44077.f

Électricité sur les chantiers
Liste de contrôle, 4 pages A4: suva.ch/67081.f



Huit règles vitales pour la branche du bâtiment
Support pédagogique: suva.ch/88811.f
Dépliant: suva.ch/84035.f

Manutention des charges
Évaluation des contraintes corporelles. Formulaire et instructions, 4 pages A4: suva.ch/88190.f

Vibrations transmises au système main-bras. Connaissez-vous les risques?
Pages d'infos destinées aux collaborateurs: suva.ch/84037.f
Vibrations corps entier: suva.ch/84038.f

Publications

Vous avez la possibilité de commander nos publications en ligne: suva.ch/carte-commande-benefit.

Vous pouvez également commander en indiquant la référence dans le champ de recherche sur suva.ch.

e-paper et Newsletter

Tenez-vous au courant! Grâce aux possibilités offertes par notre nouveau site Internet, la Newsletter de la Suva est désormais encore plus proche de l'actualité. suva.ch/newsletter-f suva.ch/benefit-f

Concours

Participez d'ici au 6 août 2019 et gagnez des prix fabuleux! suva.ch/concours

Les glissades et les dérapages sont la cause d'accident la plus fréquente chez les coureurs, qui subissent le plus souvent une elongation des ligaments ou se foulent la cheville. Le meilleur moyen d'éviter ce genre de blessure est de soigner sa préparation.

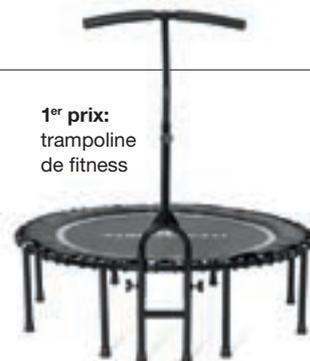
Conseils pour la course à pied: suva.ch/mouvement

Question: Lequel de ces conseils aide à prévenir les accidents de course à pied?

Réponses

- A** Quand vous courez, pensez à de belles plages de sable fin.
- B** Ne courez que si vous ne présentez aucun trouble physique.
- C** Offrez-vous des fleurs après chaque séance d'entraînement.

1^{er} prix:
trampoline de fitness



2^e prix: barbecue à gaz



3^e prix: siège ballon

Surprise pour les grands: 170 millions pour nos clients.



Le bon rendement de nos placements profite à nos entreprises clientes: www.suva.ch/produit-placements

suva